



## Dossier de presse

Nantes, le 11 avril 2016

### Les 100 000 pour la démocratie !

### 100 000 signatures pour le droit de choisir sa région

#### Plan

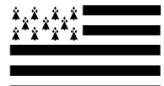
<b>1 - Communiqué</b>	p 2
<b>2 - Les citoyens passent à l'action pour la démocratie !</b>	p 3
<b>3 - La pétition</b>	p 6
<b>4 - Le vœu de la Région Bretagne</b>	p.7



**Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1**

Bretagne Réunie, régie par la loi de 1901, a pour but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

Bretagne Réunie est membre de la FRA : European Union Agency for Fundamental Rights



Visiter notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh/>

compte FB : <https://www.facebook.com/Bretagne-Reunie-1495795264023166/>

contact : [presse@bretagnereunie.bzh](mailto:presse@bretagnereunie.bzh) 06 82 67 19 46

page : 1/7



## Dossier de presse

Nantes, le 11 avril 2016

### Les 100 000 pour la démocratie !

### 100 000 signatures pour le droit de choisir sa région

#### 1 – Communiqué de presse

##### Conférence de presse

**lundi 11 avril 2016- 11H**

**Café Le Flesselles - 3 allée Flesselles - Nantes**

**Présentation de la pétition**

### Les 100 000 pour la démocratie !

Depuis 40 ans les citoyens de Loire Atlantique affirment régulièrement (sondages, manifestations, votations...) leur volonté de voir leur département réintégrer la région Bretagne. Ils ne sont pourtant pas entendus par les responsables politiques, comme encore récemment à l'occasion de la réforme territoriale de 2014.

La loi du 16 janvier 2015 prévoit cependant la possibilité pour un département de changer de région dans le cadre du droit d'option.

Le changement de région est donc de la compétence d'un département. Ce département peut donc interroger les électeurs sur cette question.

Depuis le 1er janvier 2016 le droit d'option est effectif.

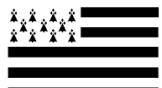
Des citoyens lancent une pétition en Loire Atlantique pour obliger le conseil départemental à inscrire à l'ordre du jour d'une session, l'organisation d'une consultation populaire afin que les citoyens puissent enfin choisir leur région dans le cadre de l'exercice du droit d'option prévu par la loi.

La loi impose d'obtenir 10 % du collège électoral, soit 100 000 signatures (10 % des électeurs du Loire-Atlantique).

#### Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1

Bretagne Réunie, régie par la loi de 1901, a pour but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

Bretagne Réunie est membre de la FRA : European Union Agency for Fundamental Rights



Visiter notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh/>

compte FB : <https://www.facebook.com/Bretagne-Reunie-1495795264023166/>

contact : [presse@bretagnereunie.bzh](mailto:presse@bretagnereunie.bzh) 06 82 67 19 46

page : 2/7



### Les 100 000 pour la démocratie !

### 100 000 signatures pour le droit de choisir sa région

## 2 – Les citoyens passent à l'action pour la démocratie !

### La démocratie bloquée en Loire Atlantique

Depuis 40 ans les citoyens de Loire Atlantique affirment régulièrement leur volonté de voir leur département réintégrer la région Bretagne, et ils ne sont pourtant pas entendus par les responsables politiques comme encore récemment à l'occasion de la réforme territoriale de 2014.

Les nombreux sondages indiquent avec une moyenne de **70 %** le souhait des habitants de Loire-Atlantique et de la région Bretagne de se retrouver dans la même région. Les nombreuses manifestations attestent de cette volonté : en 2014, le 19 avril, 6 000 personnes manifestent à Nantes pour un référendum sur la Réunification ; le 28 juin, ce sont 12 000 personnes et le 27 septembre se sont plus 30 000 personnes dans la rue (peu de sujets mobilisent autant de citoyens).

Les **votations citoyennes** confirment dans les urnes cette volonté. Ces votations ont été organisées par l'association Dibab et les habitants de novembre 2014 à novembre 2015 dans 21 communes (dont 8 en Loire-Atlantique) sur la réunification. Elles réunissent jusqu'à 21 % des électeurs. C'est à dire autant que pour des consultations locales officielles.

### Un nouvel outil démocratique : le droit d'option

La loi sur la réforme territoriale de 2014 prévoit la possibilité pour un département de changer de région dans le cadre du droit d'option.

**Le changement de région est donc de la compétence d'un département. Ce département peut donc interroger les électeurs sur cette question.**

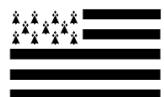
Depuis le 1er janvier 2016 le droit d'option est effectif et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019

---

### Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1

Bretagne Réunie, régie par la loi de 1901, a pour but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

Bretagne Réunie est membre de la FRA : European Union Agency for Fundamental Rights



Visiter notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh/>

compte FB : <https://www.facebook.com/Bretagne-Reunie-1495795264023166/>

contact : [presse@bretagnereunie.bzh](mailto:presse@bretagnereunie.bzh) 06 82 67 19 46

page : 3/7



## Dossier de presse

Nantes, le 11 avril 2016

### Les 100 000 pour la démocratie !

### 100 000 signatures pour le droit de choisir sa région

#### Des élus prêts à se saisir de ces outils démocratiques

La fracture démocratique s'élargit d'année en année entre les élus et les citoyens (lors des élections régionales de 2015, un Français sur deux n'est pas allé voté ; le Front National est installé comme premier parti de France). Les élus se disent de plus en plus conscients de cette fracture.

Dans la contribution « Pour une république du réel » du congrès du Parti Socialiste de 2015, **Johanna Rolland**, Maire de Nantes, écrit : « *Nous sortirons de cette crise de la représentation en assurant une réelle participation citoyenne aux décisions qui concernent nos territoires.* »

*Nous créerons une relation avec les citoyens en dialoguant en permanence sur les transformations et les choix à faire, en s'imposant de nouveaux instruments démocratiques, de restitution, de consultation, de concertation, de co-construction, d'interpellation, de votation même .*

En mai 2014, **Philippe Grosvalet**, Président du conseil départemental de Loire Atlantique, déclarait déjà : « *Si la Loire-Atlantique ne se retrouve pas avec la région Bretagne en cas de changement des limites régionales, je proposerai d'organiser un référendum local* »

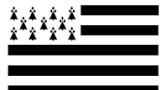
**« Pour sortir de cette crise de la représentation », Les élus doivent enfin traduire, leurs déclarations d'intentions en actes.**

---

#### Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1

Bretagne Réunie, régie par la loi de 1901, a pour but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

Bretagne Réunie est membre de la FRA : European Union Agency for Fundamental Rights



Visiter notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh/>

compte FB : <https://www.facebook.com/Bretagne-Reunie-1495795264023166/>

contact : [presse@bretagnereunie.bzh](mailto:presse@bretagnereunie.bzh) 06 82 67 19 46

page : 4/7



## Dossier de presse

Nantes, le 11 avril 2016

### Les 100 000 pour la démocratie !

### 100 000 signatures pour le droit de choisir sa région

#### Les citoyens passent à l'action pour la démocratie !

Des citoyens lancent une pétition en Loire Atlantique pour obliger le conseil départemental à inscrire à l'ordre du jour d'un session, l'organisation d'une consultation populaire afin que chacun puisse choisir sa région dans le cadre de l'exercice du droit d'option prévu par la loi.

Afin d'obliger le conseil départemental à porter une question citoyenne à son ordre du jour, la loi impose d'obtenir la signature de 10 % du corps électoral.

A l'occasion des prochains scrutins électoraux (référendum sur l'aéroport ; les 2 tours des élections présidentielle et législatives de 2017), des rassemblements sportifs ou culturels, nous serons mobilisés pour obtenir les 100 000 signatures et ainsi imposer la démocratie dans la définition du périmètre des régions.

Nous appelons les citoyens de Loire Atlantique à nous rejoindre pour obtenir les 100 000 signatures.

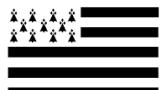
La pétition est lancée à l'occasion des élections législatives partielles du 17 et 24 avril 2016 sur la 3<sup>e</sup> circonscription de Loire Atlantique.

---

#### Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1

Bretagne Réunie, régie par la loi de 1901, a pour but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

Bretagne Réunie est membre de la FRA : European Union Agency for Fundamental Rights



Visiter notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh/>

compte FB : <https://www.facebook.com/Bretagne-Reunie-1495795264023166/>

contact : [presse@bretagnereunie.bzh](mailto:presse@bretagnereunie.bzh) 06 82 67 19 46

page : 5/7



## Dossier de presse

Nantes, le 11 avril 2016

### Les 100 000 pour la démocratie !

### 100 000 signatures pour le droit de choisir sa région

#### 3 – La pétition

##### OBJET DE LA PETITION

Je demande, en vertu des articles L1112-15, L1112-16 et suivants du Code Général des collectivités territoriales, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE de l'organisation d'une **consultation des électeurs** de ce département sur la délibération à prendre par ladite assemblée visant à la modification des limites régionales en incluant **le département de Loire-Atlantique dans le territoire de la région Bretagne**.

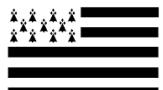
J'ai pris connaissance que les données recueillies feront l'objet d'un traitement informatique dont la finalité est de faciliter l'organisation de la pétition et seront conservées pendant une durée de 10 ans à compter du 15 février 2016. Le RESPONSABLE DE TRAITEMENT est l'Association BRETAGNE REUNIE, SIRET 53300469300016, ayant siège 3 rue Harrouys à 44000 NANTES, BP 49032, 44090 Nantes Cedex 1. [www.bretagnereunie.bzh](http://www.bretagnereunie.bzh), Tél 06.82.67.19.46, [contact@bretagnereunie.bzh](mailto:contact@bretagnereunie.bzh)

Nom*	Prénom	Date naissance	Votre adresse dans la commune où vous votez	code postal	Commune	N° inscrit sur les listes électorales	Signature

#### Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1

Bretagne Réunie, régie par la loi de 1901, a pour but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

Bretagne Réunie est membre de la FRA : European Union Agency for Fundamental Rights



Visiter notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh/>

compte FB : <https://www.facebook.com/Bretagne-Reunie-1495795264023166/>

contact : [presse@bretagnereunie.bzh](mailto:presse@bretagnereunie.bzh) 06 82 67 19 46

page : 6/7



## Dossier de presse

Nantes, le 11 avril 2016

### Les 100 000 pour la démocratie !

100 000 signatures pour le droit de choisir sa région

#### 4 – le vœu de la région Bretagne

Conseil régional

2<sup>ème</sup> réunion du Conseil régional de Bretagne – Février 2016

VOEUF

conformément aux dispositions décrites à l'article 62 du Règlement Intérieur  
présenté par le groupe Droite, Centre et Régionalistes de Bretagne  
défendu par Mme Isabelle LE BAL

La Bretagne est une terre historique et économique qui s'étend sur cinq départements. C'est une réalité géographique et sociale, c'est aussi un projet politique contemporain porté par de nombreux Bretons et Bretonnes et dont la volonté explicite s'est maintes fois exprimée depuis des décennies, notamment par des délibérations d'assemblées démocratiques.

Le Conseil régional demande au gouvernement :

Que soient mis en œuvre tous les moyens permettant la prise en compte administrative de ce périmètre de la Région Bretagne associant le département de Loire-Atlantique afin d'engager une politique moderne et ouverte sur le monde pour tous.

Il demande à être associé à toute initiative institutionnelle notamment de consultation de ses habitants afin de faire reconnaître dans les meilleurs délais les droits culturels reconnus désormais par la loi.

Isabelle Le BAL

Conseillère régionale de Bretagne  
Adjointe au maire de Quimper

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE  
13C, rue Paul Hélier – 35700 RENNES  
Tél : 02 23 36 88 – Fax : 02 23 36 88

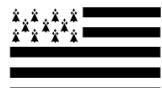
KUZUL RANNVRO BREIZH  
13C rue Paul Hélier – 35700 RENNES  
Tél : 02 23 36 88 – Fax : 02 23 36 88



#### Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1

Bretagne Réunie, régie par la loi de 1901, a pour but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

Bretagne Réunie est membre de la FRA : European Union Agency for Fundamental Rights



Visiter notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh/>

compte FB : <https://www.facebook.com/Bretagne-Reunie-1495795264023166/>

contact : [presse@bretagnereunie.bzh](mailto:presse@bretagnereunie.bzh) 06 82 67 19 46

page : 7/7